FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006)

BAYGON Contre Cafards et Fourmis - Aerosol

Version *2*.0
Date de révision 05.01.2012

Date d'impression 08.11.2012
Spécification Numéro: 350000007948
Formule ou numéro de version: 30000000000000006986.002

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

d'informations sur le produit

Identificateur de produit	:	BAYGON Contre Cafards et Fourmis - Aerosol
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	:	Insecticide
Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	:	SC Johnson S.A.S. C.S. 30606 95004 Cergy-Pontoise Cedex France
Téléphone	:	+33134212121
Adresse e-mail		infoBE@scj.com
Numéro d'appel d'urgence	:	Belgische Antigifcentrum - Centre Antipoisons belge: 070 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange	:	F+	Extrêmement inflammable
		N	Dangereux pour l'environnement
		Xi	Irritant

Éléments d'étiquetage

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette	:	3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de alpha-cyano-3-phénoxybenzyle 0,10% (0,10g/100g) Imiprothrin 0,10% (0,10g/100g)
Symbole(s)	:	

Phrase(s) R	:	R12	Extrêmement inflammable.
		R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
		R38	Irritant pour la peau.
Phrase(s) S	:	S 2	Conserver hors de la portée des enfants.
		S16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
		S23	Ne pas respirer les aérosols.

S24	Éviter le contact avec la peau.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S28	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
S29	Ne pas jeter les résidus à l'égout.
S51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Etiquetage supplémentaire : Attention
Utilser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.
Ne pas vaporiser sur les individus et les animaux.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Retirer ou couvrir les aliments non emballés, les appareils et ustensiles de cuisine.
Ne pas vaporiser sur les appareils électriques lorsque ceux-ci ne sont pas débranchés.
Retirer ou couvrir les terrariums, les aquariums et les cages avant la mise en service du produit.
Couper l'alimentation des pompes d'aquarium pendant l'utilisation.
Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.
Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Autres dangers : Peut être nocif ou fatal en cas d'utilisation détournée ou en cas d'inhalation intentionnelle.
Une exposition excessive au nuage, brouillard ou vapeurs de pulvérisation peut provoquer des irritations respiratoires.

Voir section 11 pour de plus amples renseignements sur les effets sur la santé et les symptômes.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

Nom Chimique	EC No.	Reg. No.	No.-CAS	Symbole(s)	Phrase(s) R	Pour cent en poids
Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas[Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière àl	265-150-3	-	64742-48-9	Xn	R65 R66	>= 20,00 - < 30,00
propane-2-ol	200-661-7	01-211945755 8-25	67-63-0	F, Xi	R11 R36 R67	>= 1,00 - < 5,00

Imiprothrin		-	72963-72-5	Xn, N	R22 R50/53	>= 0,025 - < 0,25
3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de alpha-cyano-3-phénoxybenzyle	257-842-9	-	52315-07-8	Xn, N	R20/22 R37 R43 R50/53	>= 0,10 - < 0,25

Substance VLEP						
butane	203-448-7	-	106-97-8	F+	R12	>= 5,00 - < 10,00
propane	200-827-9	-	74-98-6	F+	R12	>= 5,00 - < 10,00
isobutane	200-857-2	-	75-28-5	F+	R12	>= 1,00 - < 5,00

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Inhalation : Amener la victime à l'air libre.
En cas de troubles respiratoires, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.

Contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau.
Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Ingestion : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Se rincer la bouche à l'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux : Peut irriter les yeux.
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Effet sur la peau : Provoque une irritation de la peau.
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Inhalation : Peut être nocif ou fatal en cas d'utilisation détournée ou en cas d'inhalation intentionnelle.
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Une exposition excessive au nuage, brouillard ou vapeurs de pulvérisation peut provoquer des irritations respiratoires.

Ingestion	:	Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac. Peut provoquer des douleurs abdominales. Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
Effets potentiels sur l'environnement	:	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Indication de soins médicaux immédiats et de traitements spéciaux.

Sauf indication contraire, voir la description des mesures de premiers secours.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Approprié	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
Inapproprié	:	Non identifié
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	:	Danger d'explosion sous l'action de la chaleur. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.
Conseils aux pompiers	:	En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Se référer à la norme EN ou nationale correspondante.
Information supplémentaire	:	Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	:	Utiliser un équipement de protection individuelle. Enlever toute source d'ignition. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler

dans les zones basses.

Précautions pour la protection de l'environnement	:	Éviter que le produit arrive dans les égouts. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	:	Si l'aérosol est endommagé: Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu. Endiguer les renversements considérables. Utiliser du matériel anti-étincelant seulement.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	:	Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Ne pas percer. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Stockage

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	:	Défense de fumer. Entreposer dans un endroit frais. Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Conserver hors de la portée des enfants. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	:	Insecticide

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	mg/m3	ppm	Type d'exposition	Liste
butane	106-97-8		1.000 ppm	gaz	BE_TWAS
propane	74-98-6		1.000 ppm		BE_TWAS
			1.000 ppm	gaz	BE_TWAS
isobutane	75-28-5		1.000 ppm		BE_TWAS
			1.000 ppm	gaz	BE_TWAS
propane-2-ol	67-63-0	1.000 mg/m3	400 ppm		BE_STELS
		500 mg/m3	200 ppm		BE_TWAS

Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains : Porter des gants appropriés.
Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.
Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.

Protection des yeux : Pas d'exigence particulière

Protection de la peau et du corps : Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : aérosol

Couleur : blanc cassé

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif	:	donnée non disponible
pH	:	donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	:	donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	donnée non disponible
Point d'éclair	:	< -7 °C
Taux d'évaporation	:	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	donnée non disponible
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	:	donnée non disponible
Pression de vapeur	:	donnée non disponible
Densité de vapeur	:	donnée non disponible
Densité relative	:	0,844 g/cm3
Solubilité(s)	:	donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	donnée non disponible
Température de décomposition	:	donnée non disponible
Viscosité, dynamique	:	donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	donnée non disponible
Propriétés explosives	:	donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	non applicable

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Possibilité de réactions	:	Aucun(e) à notre connaissance.

dangereuses

Conditions à éviter	:	Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	:	Aucun(e) à notre connaissance.
Produits de décomposition dangereux	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 Calculé(e) > 5 g/kg Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac. Peut provoquer des douleurs abdominales. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 Calculé(e) > 5 mg/l Peut être nocif ou fatal en cas d'utilisation détournée ou en cas d'inhalation intentionnelle. Une exposition excessive au nuage, brouillard ou vapeurs de pulvérisation peut provoquer des irritations respiratoires. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 Calculé(e) > 5 g/kg Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Irritant pour la peau.
Dommage/irritation de l'oeil	:	Peut irriter les yeux. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité à dose répétée	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de

reproduction	classification ne sont pas remplis.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité	:	Très toxique pour les organismes aquatiques.
Persistance et dégradabilité	:	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Potentiel de bioaccumulation	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mobilité dans le sol	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Évaluation PBT et vPvB	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Autres effets néfastes	:	Aucun(e) à notre connaissance.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets	:	Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. L'élimination devrait s'effectuer en conformité avec les réglementations locales, provinciales ou nationales. Veuillez recycler l'emballage vide. Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par route

- *ADR:*

Numéro ONU	1950
Classe(s) de danger pour le transport	2
Etiquettes et panneaux de danger	2.1
Nom d'expédition des Nations unie	AEROSOLS - INFLAMMABLE, 2.1
Dérogation	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.

Transport maritime

- *IMDG:*

Numéro ONU	1950

Classe(s) de danger pour le transport	2
Etiquettes et panneaux de danger	2
Nom d'expédition des Nations unie	AEROSOLS - INFLAMMABLE, 2.1
No EMS	F-D, S-U
Dangers pour l'environnement	
Dérogation	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.

Transport aérien

- *ICAO/IATA:*

Numéro ONU	1950
Classe(s) de danger pour le transport	2.1
Etiquettes et panneaux de danger	2.1
Nom d'expédition des Nations unie	AEROSOLS - INFLAMMABLE, 2.1
Dérogation	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement : Ce produit est classé et étiqueté en conformité avec la Directive 1999/45/CE.

16. AUTRES INFORMATIONS

Le cas échéant, la(les) révision(s) sont notées par des barres en gras | | dans la marge de gauche.

Information supplémentaire

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R11	Facilement inflammable.
R12	Extrêmement inflammable.
R20/22	Nocif par inhalation et par ingestion.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R36	Irritant pour les yeux.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.